



# COMITE D'ETABLISSEMENT d'Axa France Services 25 octobre 2007

## Transfert de certaines activités de solutions informatiques Finance, RH et supports d'AXA France vers le GIE AXA Group Solutions

Concernant l'aspect économique du projet qui nous a été présenté, aucune prospective chiffrée n'a été effectuée au niveau d'AXA France et d'AXA France Services.

Le projet nous a été présenté comme une rationalisation des fonctions et des activités transférées. Les conséquences sociales sur l'évolution des effectifs de la mise en place de ce projet pour Axa France n'ont pas été présentées.

S'agissant de la corrélation entre les postes de départ et d'arrivée du personnel transféré, nous sommes d'autant plus sceptiques que la Direction a inscrit à l'ordre du jour un point relatif aux perspectives d'évolution de l'activité et des métiers au sein d'AXA France Services.

Le personnel concerné par le transfert est inquiet de son avenir. Le personnel non concerné par le transfert l'est aussi pour son devenir.

**Le personnel d'AXA France Services est anxieux depuis l'évolution de l'informatique et d'AXA France Services depuis la création d'AXA Tech en 2002.**

Il a vu depuis 2003 le renouvellement de près de 326 personnes, et selon les documents fournis par la direction, il y a eu 100 entrées et 100 sorties depuis le début de l'année sur un effectif à la création d'AXA France Services de 1 000 personnes.

Il a vu l'externalisation de pans entiers d'activités et de métiers.

**Les personnes d'AXA France Services à tous les niveaux hiérarchiques, sont déstabilisées par les changements organisationnels et individuels qu'ils subissent. Cela ne s'arrête jamais.**

Le transfert de l'activité de 88 personnes, ainsi que les 16 personnes à qui serait proposée une mobilité vers la filiale AXA Group Solutions, s'inscrit dans ce contexte.

Pour toutes les raisons invoquées ci-dessus, et sans que les représentants du personnel n'aient jamais été consultés sur les précédents transferts d'activité, nous nous opposons à ce transfert. La Direction juge ne pas avoir à consulter les représentants du personnel lorsque l'activité part sans le personnel.

**L'externalisation partielle s'est mise en place progressivement. Le puzzle se déconstruit sous nos yeux.**

**La mise en place de nouvelles missions d'AXA Group Solutions, pilotées par la Groupe, nous laissent dubitatifs et préoccupés quant à une future externalisation de l'informatique. Elle a été indiquée dans le plan Ambition 2012.**

### ✓ **Les activités transférées**

#### • **Finances**

Gestion des risques (Moses), Comptabilité des investissements (Chorus...), Comptabilité générale (SCG...), Référentiels finance, Reporting décisionnels (SPIG 2...), Infocentre

#### • **Support**

Editique, Achat, Trésorerie

#### • **Ressources Humaines**

Gestion RH, Formation, Portail « My AXA ».

### ✓ **La justification du projet**

Les différentes sociétés d'AXA en Europe et dans le monde vont mettre en commun leur porte-monnaie pour financer des projets Ressources Humaines et Finances et mettre en œuvre les progiciels People Soft sur la Gestion des Ressources Humaines et SAP pour Finances.

### ✓ **Des questions sociales restées en suspens**

#### • **Contrats de travail :**

Aujourd'hui, les salariés qui sont transférés d'Axa France dans AGS au 1<sup>er</sup> janvier ne verront pas modifiés leurs contrats de travail et leurs avantages collectifs pendant 18 mois (Art L122-12 du Code du Travail).

Les avenants au contrat de travail sur la rémunération variable tombent au 31/12/07. La direction ne peut toucher à des éléments significatifs des contrats de travail dont la rémunération.

#### • **Mobilités**

Pour les salariés à qui sera proposé une mobilité vers AGS, ce sera un nouveau contrat de travail.

Pour ceux qui voudront revenir vers Axa France, ce sera un nouveau contrat de travail.

#### • **Maintien et augmentation du pouvoir d'achat :**

Actuellement, il n'y a pas d'augmentation générale chez AGS. La direction ne rémunère qu'avec du variable ou des augmentations individuelles.

# NON A LA DELOCALISATION

Fin septembre 2007, la Direction AXA Particuliers/Professionnels a présenté dans chaque comité d'établissement régional **le projet de délocalisation à Rabat de l'activité Sinistres Auto pour 2008**. Cela concerne 150 postes pour toute la France et combien après ?

Nous protestons contre cette délocalisation d'activité. Autant nous acceptons favorablement la création d'emplois au Maroc sur la base d'une nouvelle activité commerciale qui se développerait sur place, autant nous sommes complètement opposés à ce que cela se fasse au détriment de l'emploi et des conditions de travail ici.

Nous savons qu'il s'agit pour AXA en exploitant des salariés payés à bas prix :

- de faire des gains supplémentaires,
- de faire pression à la baisse sur les salaires ici,
- de faire pression sur la productivité en mettant les équipes en concurrence, ce qui peut entraîner une aggravation des conditions de travail.

De plus ces emplois délocalisés :

- ce sont des emplois en moins pour les jeunes qui arrivent sur le marché du travail et donc des chômeurs en plus.
- Ce sont des salaires qui ne sont pas soumis aux cotisations sociales et donc contribuent à aggraver le déficit des caisses de sécurité sociale et des caisses de retraite.

Ce projet ne repose sur aucune justification financière. Au contraire AXA enregistre des résultats et des profits considérables et a les moyens de recruter ici directement les effectifs nécessaires. En particulier en recrutant en CDI tous les jeunes apprentis et CDD qui travaillent ou ont travaillé avec nous ces dernières années.

En conséquence, nous demandons l'abandon de ce projet et le recrutement sur place par AXA France.

Le 28 septembre 2007

## Rôle d'un Comité d'Etablissement

Ce n'est pas seulement la gestion des activités sociales et culturelles. Concernant les activités économiques, Le CE n'a qu'un rôle consultatif. Pour l'opposition à des projets, cela dépend de la mobilisation des salariés, donc de chacun d'entre nous !

## SYNDIQUEZ-VOUS

Auprès d'un délégué CGT de votre site ou de votre CE.

**Vos délégués CGT au CE AFSe :**

Pierre Etienne  
CETAIRE  
Régine  
DAGNICOURT  
Catherine GOIN  
Corinne  
HOFFMANN  
Sylvie SIMON  
Alain NUNZIATO

## La direction fait la sourde oreille !

Dès l'arrivée sur le site Terrasses 123, les membres du CHSCT ont signalé à la direction les problèmes d'insonorisation sur les restaurants d'entreprise.

La direction a finalement accepté de passer commande de matériaux d'insonorisation. Hélas ! Trop tard, la livraison n'est pas arrivée à temps pour les travaux prévus cet été ! Il faudra attendre maintenant octobre !

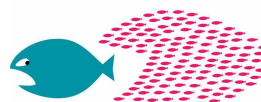
## Egalité de salaire

Supprimer les inégalités de salaires entre les hommes et les femmes est un des axes revendicatifs fort de la CGT. L'accord en vigueur dans Axa France prévoit des mesures de régularisation et un budget qui a été réévalué à la hausse. La CGT, qui a signé cet accord, a été reçue le 25 juillet 2007 par M. AUJOUX afin de signaler à la DRH des difficultés d'application de l'accord :

- les courriers d'accompagnement des mesures individuelles ne permettent pas d'identifier clairement s'il s'agit d'une mesure d'augmentation « au mérite » ou au titre du rattrapage des inégalités .
- des salariées ayant le sentiment d'être en situation discriminante n'ont rien perçu
- des difficultés pour obtenir des explications dans tous les cas de figure.



**Pour se défendre**



**il y a une solution**

## Prochains CE AFSe

30 octobre

22 novembre

## Prochain CCE

5 et 6 octobre

8 et 9 novembre